

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-24**

Séance du 10 avril 2026

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, et le dix avril, à 17h30, le conseil  
En exercice : **15** municipal de la commune, convoqué le **7 avril 2026**, s'est réuni  
Présents : **13** au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Votants : **15** sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier BARTHELEMY

**Présents :**

Olivier BARTHELEMY, Bernard BOURSIER, Evelyne LAPASSET, Céline FABBRI, Daniel TILMANT, Véronique DUBOIS, Jean-Philippe HALBERT, Jean-Christophe BRUNEL, Genevieve HADJ-SAID, Laëtitia BONNICI, Yuna RAUX, Mathis FORTUNATO, Alix PAOLILLO.

**Absents excusés donnant pouvoir :**

Christian CAMINITA donne procuration à Bernard BOURSIER, Fabrice MULLER-LONG donne procuration à Alix PAOLILLO

**Absents :**

Monsieur Bernard BOURSIER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Objet : Approbation du procès-verbal**

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Conseil municipal de la commune d'Ollières, s'est réuni en séance ordinaire le 27 mars 2026 sous la présidence de M le Maire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-23 et suivants ;  
Considérant que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 27 mars 2026 a été communiqué aux conseillers municipaux ;

Considérant qu'aucune observation / des observations ont été formulées ;  
Après en avoir délibéré,

**DÉCISION**

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

Pour : 13

Contre : 2 (MULLER-LONG Fabrice-PAOLILLO Alix)

**DÉCIDE :**

- Article 1 : D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du ~~27 mars~~ 2026.
- Article 2 : La présente délibération sera transmise au représentant de l'État et affichée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Accusé de réception en préfecture  
083-218300895-20260410-Imc120260000055-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2026  
Date de réception préfecture : 13/04/2026